

<p>CAQ-240129</p> <p>UNIVERSITÉ DE MONCTON</p> <p>COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ</p> <p>Le 29 janvier 2024</p> <p>par l'entremise de Microsoft Teams</p>
--

PRÉSENCES

Coulibaly, Lacina - Professeur	U de M	LeBlanc, Francis – VRAR/FESR	U de M
Dawes, Elizabeth - VRAEAP	Edmundston	LeBlanc, Matthieu - Vice-doyen	Moncton
Gagnon, Marie-Claude - Soutien acad.	Shippagan	LeBlanc Roy, Sophie - GSEÉ, rétention	Moncton
Iancu, Horia-Daniel - Vice-doyen	Moncton	Poitras, Gérard - Doyen	Moncton
Laforge, Lauriane - Formation continue	U de M	Tayo, Christian - Professeur	Edmundston
Lang, Mathieu - Professeur	Moncton		

ABSENCES

Belliveau, Jérémy - Personne étudiante	Moncton	Toung, Germai Lesly - Personne étud.	Shippagan
Dubé, Nathalie - Soutien académique	Edmundston	Tremblay, Luc – Professeur	Moncton
Godin, Abby - Personne étudiante	Edmundston	Wheaton, Stéphanie - Registraire	Moncton

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 32.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CAQ-240129

Matthieu LeBlanc, appuyé par Gérard Poitras propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 01

unanime

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2023

R : 02-CAQ-240129

Sophie LeBlanc Roy, appuyée par Horia-Daniel Iancu, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 02

unanime

ADOPTÉE

4. CADRE D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUES (v3, page 21 – critères d'évaluation) (v3, pages 43 à 59 – autoévaluation et évaluation externe)

La Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales fait un survol des nouvelles sections du document qui est en développement.

On retrouve dans le document les critères d'évaluation à considérer lors de l'évaluation des programmes y compris les documents de référence pour chaque critère. Les documents de référence servent à l'équipe d'évaluation ainsi qu'aux unités, et les liens seront mis à jour au besoin.

- Les objectifs et les résultats d'apprentissage du programme;
- La structure et le contenu du programme;
- La qualité de l'enseignement et de l'encadrement : Un comité réseau travaille à la mise sur pied d'un questionnaire réseau d'évaluation des programmes.
- La promotion de la qualité du français : la politique linguistique institutionnelle ainsi que les normes linguistiques sont en révision.
- L'accessibilité et l'excellence;
- L'intégration des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation (ÉDI-D).

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

Préambule

Les particularités du programme, comme définies dans la carte des programmes, sont identifiées dans le préambule. On retrouve, entre autres, la faculté d'appartenance, le type de programme, le profil, le mode de prestation, le campus. On décrit également comment on a procédé pour préparer le rapport (ex. les consultations auprès des personnes clés).

A - Les objectifs et les résultats d'apprentissage du programme

Le document est préparé en se basant sur les exigences de la CESPM en ce qui concerne les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'évaluation doivent être alignées avec ces résultats. Un tableau servira de guide pour aider dans ce travail.

B - La structure et le contenu du programme

Cette section touche à différents niveaux dont la structure du programme, son contenu, la comparaison avec des programmes d'autres universités.

Commentaires :

- On se demande si tous les préalables et concomitants sont pertinents à la réussite, car certains peuvent servir de freins à la réussite. Sont-ils essentiels à la réussite du cours ou à la réussite générale du programme?
- Il serait important de se prononcer sur le mode de livraison du programme et non seulement du cours. Un programme offert en ligne devient plus accessible pour les personnes sur le marché du travail et pour celles qui habitent loin d'un campus.
- Ajouter « le cas échéant » à la question « Qu'est-ce qui distingue le programme de programmes comparables d'autres universités? » Tous nos programmes ne peuvent pas se distinguer de ceux d'autres universités.

C - La qualité de l'enseignement et de l'encadrement

Il est question, entre autres, des méthodes pédagogiques utilisées et de leur impact sur l'apprentissage, de l'appréciation étudiante de l'enseignement, de la répartition de la charge de travail et des plans de cours.

Commentaires :

- On remarque une disparité d'un cours ou groupe à un autre quant à la charge de travail pour la personne étudiante. La Registraire travaille à la mise sur pied d'un gabarit standardisé pour la préparation du plan de cours.
- À la question « Les personnes membres du personnel enseignant ont-elles des pratiques innovantes et créatives? » : utiliser des pratiques qui favorisent le développement de la créativité, de l'innovation et de l'engagement.
- 5- On enlève l'exemple du niveau 4000.
- 6- EQE : On pourrait écrire « expérience en recherche » plutôt que « dossier de publications ».

D - La promotion de la qualité du français

Le but est de promouvoir la qualité du français et l'amélioration du niveau de français tout au long du programme.

Commentaires :

- Mettre le rapport du Conseil de la langue française parmi les documents en lien.
- Enlever « Thésèz-vous » car c'est un organisme et il pourrait disparaître.
- Les personnes inscrites à temps partiel n'ont pas accès aux mêmes outils d'aide à la rédaction. Écrire « le cas échéant ».

E - L'accessibilité et l'excellence

On fait mention des conditions d'admission de promotion et de diplomation, à savoir si elles sont semblables à celles des programmes comparables d'autres universités.

Commentaires :

- 2- Veut-on dire « le cas échéant » ou est-ce qu'on veut comprendre l'écart avec la norme? Cela va de soi que les gens vont commenter si ce n'est pas dans la norme.
- 2- En ingénierie, le terme « normes » signifie « règles » qu'il faut respecter.

F - L'intégration des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation (ÉDI-D)

On s'intéresse aux stratégies utilisées pour attirer une population étudiante diversifiée, à l'encadrement de cette clientèle, à la présence de ces enjeux dans la banque de cours et les plans de cours et à l'exposition des personnes inscrites à la diversité de perspectives.

Commentaire :

- Comment intégrer tous ces principes? Il n'y en a pas de normes au Nouveau-Brunswick. À la Formation continue, si on fait une vidéo, on va mettre une transcription mais on n'a aucune norme à suivre.

G - Les développements envisagés dans une optique d'amélioration continue

Les unités devront expliquer quels moyens elles vont utiliser pour l'amélioration de la gestion du programme ainsi que les modifications majeures ou mineures ou la création ou l'abolition de programme.

La VRAEAP intégrera les commentaires dans la prochaine version du document qui sera présentée à la réunion du 26 février 2024.

Le gabarit pour l'évaluation des services de soutien académiques de même que le questionnaire pour l'évaluation de l'enseignement sont en développement.

On souhaite faire adopter le nouveau cadre au Sénat académique de mai ou juin 2024.

5. PROCHAINE RÉUNION : 26 février 2024 à 8 h 30

6. CLÔTURE

La séance est levée à 9 h 54.

Diane Savoie
Secrétaire de réunion